



LES REFUGES LPO PÉI



Ter là, nou protèz la natir !



FICHE REFUGES

Lutte contre les Rats



Cette fiche est destinée à vous apporter des informations et conseils pour gérer la présence de rats aux abords de votre habitation, en respectant autant que possible l'environnement et les autres espèces de votre Refuge LPO Péi !

QUI SONT-ILS ?

Petits **rongeurs** terrestres, ils appartiennent, comme les souris, gerbilles, hamsters ou mulots, à la famille des *Muridae* (caractérisés entre autres par la présence de 4 incisives à croissance continue). Le genre *Rattus* est l'un des plus diversifiés chez les rongeurs avec plus de 66 espèces connues, dont la plupart sont originaires **d'Asie**.

Aujourd'hui, le rat est **cosmopolite et commensal de l'Homme**, on le retrouve partout sur Terre, sauf en Antarctique. Son expansion a largement été favorisée par le trafic maritime, faisant de lui **une des premières causes de disparition des espèces en milieu insulaire** où il a été importé. C'est ce qu'on appelle une « espèce exotique envahissante » (voir notre *Fiche Refuges - les EEE*).







Dans certains écosystèmes, il impose une pression importante sur la biodiversité par la **prédation** directe (notamment sur les œufs d'oiseaux), la consommation de graines d'espèces végétales sensibles, et par la **concurrence** vis-à-vis des autres espèces pour les ressources, C'est pourquoi il fait souvent l'objet de campagnes massives de **dératisation**.

En effet, les rats sont des **omnivores généralistes et opportunistes**, c'est-à-dire qu'ils peuvent utiliser toutes les ressources alimentaires disponibles (organiques ou non) de façon très adaptable.

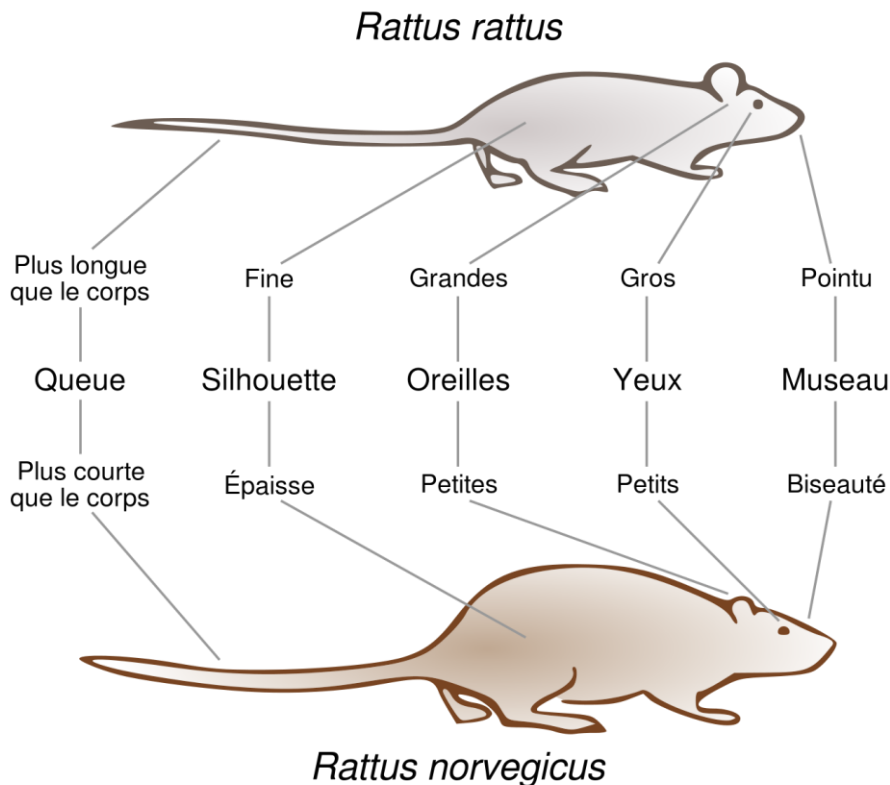
Lorsque les conditions sont bonnes, ils se **reproduisent** tout au long de l'année, les femelles ayant **plusieurs portées** par an. Elles peuvent réguler leurs cycles en fonction de la nourriture disponible. De mœurs **nocturnes**, ce sont des animaux **sociaux**, prudents et très **intelligents** !

Les deux espèces qui font l'objet de la présente fiche technique sont le **Rat noir** (*Rattus rattus*) et le **Rat brun ou surmulot** (*Rattus norvegicus*).

Outre leurs différences physiques, ils se distinguent par leurs **habitats** : quand le rat noir est plutôt arboricole et se développe bien dans les milieux naturels, le rat brun préfère quant à lui les milieux humides et urbains.

	Le rat noir (<i>Rattus rattus</i>)	Le surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>)
		
Longueur	Jusqu'à 45 cm	35 à 50 cm
Queue	Plus longue que le corps	Plus courte que le corps
Poids adulte	120 à 250 g	250 à 500 g
Tête	Museau pointu, gros yeux et grandes oreilles glabres 	Museau court et carré, petits yeux et petites oreilles poilues 
Habitat	Chaud et sec, zones arboricoles, hauteurs des bâtiments	Zones humides, sous sol des bâtiments
Domaine vital	Rayon d'action de 100 à 200 m	Rayon d'action de 50 à 100 m
Excréments	6 mm 	10 mm 

Source : FDGDON 974



Source : <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=12047929>

À LA REUNION

Historique et répartition actuelle :

Le rat noir a été introduit accidentellement à La Réunion par les premiers navigateurs vers 1680. Il est aujourd'hui présent sur la totalité de l'île du littoral au sommet du Piton des Neiges.

Le rat surmulot est arrivé un peu plus tard, en 1735, également par des bateaux en escale sur l'île. Il est devenu très commun. Cette espèce de rat se rencontre aujourd'hui dans quasiment tous les habitats, jusqu'à 3000 m d'altitude.

Ces deux rats font partie des 100 espèces animales les plus envahissantes au monde !

À La Réunion, ils impactent fortement **les espèces endémiques d'oiseaux** telles que le Tuit-tuit (Échenilleur de la Réunion) et des oiseaux marins comme le Pétrel noir de Bourbon et le Pétrel de Barau, par la **prédation des œufs et des oisillons directement dans les nids**.

Ils constituent également une menace pour les **geckos verts endémiques** (*Phelsuma inexpectata* et *Phelsuma borbonica*) mais aussi potentiellement pour les **tortues marines** dont ils peuvent consommer les œufs et les juvéniles, en l'absence d'autres proies.

Ils compromettent par ailleurs la **régénération de certaines plantes endémiques** et contribuent également à l'envahissement des habitats en **disséminant les graines de plantes exotiques envahissantes** comme le Goyavier de Chine (*Psidium cattleianum*).

Au regard de ses multiples impacts, le Rat peut être considéré comme un réel **transformateur d'écosystèmes** !

Sur le plan **sanitaire**, les rats sont vecteurs et réservoirs de nombreux **pathogènes**, notamment du germe de la leptospirose.

Sur le plan **économique**, ils font partie des principaux **ravageurs** des cultures et des stocks alimentaires.

Au niveau réglementaire, ces deux espèces sont visées par les arrêtés suivants:

- Arrêté ministériel du 31 juillet 2000 modifié 2011 fixant la liste des espèces nuisibles soumises à des mesures de lutte obligatoire.

- Arrêté préfectoral N°05 - 1777 /SG/DRCTCV du 12 juillet 2005 interdisant certaines espèces animales exotiques dans le département de La Réunion.

En **zones agricoles et urbaines**, le rat noir et le rat surmulot font l'objet de **campagnes de lutte collective**. L'éradication totale des rats sur l'île n'étant pas possible, des programmes de **contrôle** sont également mis en oeuvre en **milieu naturel**, à petite échelle sur le long terme, dans un but de protection d'espèces endémiques ou de restauration écologique (comme par exemple celui pour la conservation du Tuit-tuit, dont le succès reproducteur est passé de 30 à 80% grâce au contrôle des rats) !

Ces opérations font le plus souvent appel à des **méthodes chimiques** (empoisonnement à l'aide d'appâts contenant des anticoagulants).

Notons que celles-ci ont malheureusement un **effet délétère sur la population de Papangues** (Busard de Maillard, seul rapace endémique de la Réunion) qui sont indirectement empoisonnés suite à l'ingestion de rongeurs intoxiqués.

DANS LES REFUGES LPO PEI

Vous l'aurez compris, la **présence de rats est indésirable au sein des Refuges LPO Péi**, en raison de leur impact délétère sur l'écosystème.

De plus, **les sites ouverts au public ont l'obligation sanitaire de lutter contre les rats**, afin d'éviter toute transmission de la leptospirose.

Pour limiter la présence des rats sur votre terrain, tout en limitant les impacts collatéraux sur le reste de la faune sauvage, nous conseillons les méthodes suivantes :

→ **La prévention** : la présence de **nourriture** attire les rats et favorise leur **reproduction** !

En extérieur, ne laissez traîner **aucun déchet alimentaire** ou restes de repas.

En intérieur, conservez vos aliments dans des **boîtes hermétiques** ou dans des endroits **inaccessibles** aux rongeurs. Un film plastique ou une boîte en carton ne représentent pas un obstacle.

La **nourriture des animaux domestiques** est également une source constante et fiable : il faut donc éviter de laisser à disposition des **gamelles** remplies de nourriture, surtout en extérieur. Au minimum, il faudra **ranger la nourriture durant la nuit**.

Les **ordures** doivent également être protégées dans des **poubelles avec couvercle**. Il en va de même pour le **compost** qui doit être protégé dans un réceptacle prévu à cet effet.

Pour finir, des **encombrants** laissés dans un jardin procurent par ailleurs des **cachettes** attractives pour les rats, qu'il faudra également supprimer.

→ **Favoriser leur prédateur naturel** : le Papangue (Busard de Maillard) raffole des rats ! Un terrain **sauvage et préservé de dérangements** pourra lui permettre d'exercer son rôle de raticide naturel.

Attention : ce conseil ne s'applique pas si une lutte par utilisation de poison est mise en place en parallèle sur le même site !

→ **L'utilisation de pièges mécaniques** : Placés dans des boîtes d'une taille adaptée pour ne restreindre l'accès qu'aux rats, ils sont plutôt **sélectifs** des rongeurs et provoquent une **mort rapide** de l'animal par percussion au niveau de la tête.

On retrouve dans cette catégorie la traditionnelle « **tapette** », ou des modèles plus élaborés tels que le piège « **A24** » à air comprimé (photo ci-contre).



→ **Les systèmes à électrocution** : ils provoquent la mort des rats par choc électrique à haute tension.

→ **La glace carbonique** : son utilisation semble être une méthode prometteuse de lutte éthique contre les rongeurs. Elle consiste à poser des pellets de gaz carbonique gelé à l'entrée des terriers (ou autre endroit clos où se réfugient les rats). Une fois exposés à température ambiante, le gaz s'évapore vers le fond du terrier, anesthésiant puis asphyxiant ainsi les rongeurs à l'intérieur. Cette méthode ne présente pas de toxicité pour les prédateurs et n'a pas de portée au-delà du terrier en question. Les rongeurs connaissent moins de souffrance que par l'utilisation de pièges tuants ou de poisons.

Certaines méthodes de lutte, non sélectives et donc dangereuse pour les autres espèces, sont par contre à proscrire :

x L'empoisonnement : Les raticides couramment utilisés sont, la plupart du temps, des **poisons anticoagulants**. Ils agissent par **ingestion** et ont une **action retardée**. Ils causent des troubles de la coagulation sanguine qui entraînent la mort des rongeurs par **hémorragie** dans un délai de **48 à 72 h après ingestion**, ce qui évite ainsi d'éveiller la méfiance de leurs congénères à l'égard du produit.

Mais **attention** : mal employés, ils sont très **dangereux** car susceptibles d'empoisonner les **enfants** et de causer la mort des **animaux de compagnie** ou **sauvages** (ex : le Papangue) par ingestion **directe ou indirecte** (après avoir consommé un rongeur empoisonné).

x Les pièges à colle / glu : ils peuvent être dangereux pour d'autres **espèces non-cibles**, comme par exemple des **oiseaux ou geckos**. Ils ne doivent **jamais être placés en extérieur** !

x Les chats : ce sont des **chasseurs** redoutables qui peuvent contribuer à éliminer quelques rongeurs. Mais en cas de véritable infestation, ils se révéleront peu efficaces. Tous les chats domestiques n'ont pas le même tempérament et, n'ayant pas besoin de chasser pour se nourrir, il n'est pas certain qu'ils se mettent à traquer les rongeurs. De plus, **leur impact sur l'avifaune de votre jardin pourrait être important** !

Contacts et sources :

LPO France – Le rat brun : <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/mammiferes-terrestres/rat-brun>

LPO Alsace – Fiche Médiation Faune Sauvage : Le rat surmulot.

GEIR – <https://www.especiesinvasives.re/especes-invasives/liste-des-especes-faune>

FDGDON Réunion - Gestion des rongeurs et prévention contre la leptospirose (http://www.fgdgon974.fr/IMG/pdf/FT_Rongeurs_2020_departement_2_.pdf)